



TÊTE DE RIVIERE DE ZONE SUD-OUEST

12 mars 2017

SAINTE-LIVRADE

La tête de rivière de zone Sud-Ouest se déroulera à Sainte-Livrade le dimanche 12 mars 2017 dans les conditions suivantes :

Participation :

Tête de rivière en bateaux courts J16, J18, seniors et handi-aviron : épreuves en un de couple et deux sans barreur selon les prévisions de programmes jointes. Les mixtes de clubs sont possibles en deux sans barreur.

Engagements :

Les engagements sont à faire par les sociétés sur le serveur [intranet](#) de la FFA.

Dans le cas de mixtes de sociétés au sein d'une même ligue, contactez votre cadre technique bien avant la date de clôture des engagements.

Pour les mixtes hors ligue, les engagements sont à transmettre à la FFA aux adresses suivantes : info@avironfrance.fr et marie-christine.wesolowski@avironfrance.fr

Les engagements hors délai ne seront pas pris en compte.

Contact : Germain Pontois – Coordonnateur de la zone Sud-Ouest : germain.pontois@avironfrance.fr

Calendrier :

- Lundi 20 février 2017 08h00 ouverture des inscriptions sur le site intranet de la FFA.
- Vendredi 03 mars 2017 14h00 clôture des inscriptions
- Vendredi 03 mars 2017 16h00 consultation des inscriptions sur www.avironfrance.fr
- Mardi 07 mars 2017 16h00 consultation des ordres de départ sur www.avironaquitaine.fr

Dispositions particulières :

La pesée des barreurs se déroulera à l'étage du club de l'ASL.

Couloir de remontée sur 6 km jusqu'à Casseneuil.

Numéro obligatoire placé à l'avant du bateau (caution 10€).

Service médical assuré au Garage de l'Aviron St Livradais.

SECURITE : 6 canots moteurs, service ambulancier et médecin de service.

Les sociétés doivent se présenter avec le matériel suffisant afin d'éviter les rotations.

Hébergement – Repas : Contacter le club de Sainte-Livrade 05.53.40.38.98 / 06.77.14.80.75

Base de plein air : Temple sur Lot 05.53.01.08.33

Réunion des délégués : Au club de Sainte Livrade à **9h00.**

Première course à 10h30, puis départ toutes les 45 secondes.

Destinataires : Président des Arbitres, Ligues d'Aquitaine, Poitou-Charentes, Limousin, Midi-Pyrénées.

Michel LAGAÜZERE

Christian RATTIER

Président de la Ligue d'Aquitaine d'Aviron

Président de l'Aviron St-Livradais

**DISCIPLINES**

Distances de course 6000 m

Course n°1	2 rameurs en pointe sans barreur 2 rameurs en pointe sans barreur poids légers	SH2- (départ prévu à 10h30) SH2-PL
Course n°2	1 rameur en couple 1 rameur en couple poids légers	SH1X (départ prévu à 11h00) SH1XPL
Course n°3	2 rameuses en pointe sans barreur	SF2- (départ prévu à 11h30)
Course n°4	1 rameuse en couple 1 rameuse en couple poids légers	SF1X (départ prévu à 11h40) SF1XPL
Course n°5	2 rameuses en pointe sans barreur	J16F2- (départ prévu à 12h00)
Course n°6	1 rameuse en couple	J16F1X (départ prévu à 12h15)
Course n°7	2 rameurs en pointe sans barreur	J18H2- (départ prévu à 12h45)
Course n°8	2 rameuses en pointe sans barreur	J18F2- (départ prévu à 13h25)
Course n°9	1 rameur en couple	J18H1X (départ prévu à 13h40)
Course n°10	1 rameuse en couple	J18F1X (départ prévu à 14h05)
Course n°11	2 rameurs en pointe sans barreur LTA	SH2-LTA (départ prévu à 14h36)
Course n°12	2 rameuses en pointe sans barreur LTA	SF2-LTA (départ prévu à 14h38)
Course n°13	1 rameur en couple LTA	SH1XLTA (départ prévu à 14h40)
Course n°14	1 rameuse en couple LTA	SF1XLTA (départ prévu à 14h42)
Course n°15	1 rameuse en couple bras et épaules (3000m)	SF1XAS (départ prévu à 14h30)
Course n°16	1 rameur en couple bras et épaules (3000m)	SH1XAS (départ prévu à 14h32)
Course n°17	1 rameuse en couple bras et corps (3000m)	SF1XTA (départ prévu à 14h34)
Course n°18	1 rameur en couple bras et corps (3000m)	SH1XTA (départ prévu à 14h36)
Course n°19	2 rameurs en pointe sans barreur	J16H2- (départ prévu à 14h50)
Course n°20	1 rameur en couple	J16H1X (départ prévu à 15h20)

Rameurs poids léger (avenant annuel des règles de sélection 2017)- pour les femmes, le poids des rameuses doit être inférieur ou égal à **59 kg**,- pour les hommes, le poids individuel doit être inférieur ou égal à 73 Kg, **la moyenne en équipage inférieure ou égale à 72 kg.**